

COMUNIQUÉ DE PRESSE Le 1^{er} juillet 2019

Qualifié ISQ OPQF

Mercredi 26 juin 2019, le GNFA a été renouvelé dans sa qualification ISQ OPQF pour une nouvelle période de 4 ans. Une reconnaissance de la qualité de l'organisme de formation.

La qualification OPQF est établie par un jury tripartite composé de financeurs d'actions de formation, de représentants de l'intérêt général et de clients. Le GNFA a été évalué sur 4 points clés : le respect de la réglementation, la pérennité des moyens humains, matériels et financiers, la capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formations et la satisfaction des clients.

Après une première étape de remise d'un dossier de preuves, une instruction a été menée sur plusieurs sites de formation et sur le siège social à Meudon.

Le 18 juin, la commission d'instruction a donné un avis favorable. Celui-ci a été entériné par la commission de qualification du 26 juin.

Le GNFA est qualifié OPQF depuis plus de 20 ans (1998). Cette reconnaissance s'inscrit dans la démarche qualité dans laquelle le GNFA est engagé.

LE GNFA

Organisme de formation, avec plus de 45 ans d'expertise au service du développement des compétences des professionnels de la mobilité, le GNFA est leader du marché. Il délivre des prestations de formation, de conseil, d'évaluation et d'accompagnement.

Son ambition est d'offrir des prestations performantes, créatrices de valeurs et garantes d'employabilité.

Les chiffres clés :

- + 60.000 personnes formées en 2018 dont 1 200 jeunes en contrat de professionnalisation
- Un chiffre d'affaires de l'ordre de 60 millions d'euros
- 21 centres de formation en France métropolitaine

Pour plus d'informations gnfa-auto.fr